



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable de la Trésorerie de Nogent le Rotrou – Thiron Gardais

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au de la Trésorerie de Nogent le Rotrou – Thiron Gardais dont les noms suivent :

- *M. William RAGHOUBER, Inspecteur des Finances Publiques ;*
- *Mme Christelle MORICE, Contrôleuse des Finances Publiques ;*
- *Mme Hélène COSSE, Contrôleuse des Finances Publiques ;*
- *Mme Corinne HARDEL, Contrôleuse des Finances Publiques ;*
-

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.
A Nogent le Rotrou, le 21/02/17

Le comptable de la Trésorerie de Nogent le Rotrou – Thiron Gardais


Eric MARTINEAU